

منتدى
الإعلام ودوره في تأجيج الكراهية والعنف
Les médias et leur rôle dans l'entretien de la haine et
de la violence



La Charte de Djeddah sur la responsabilité des médias

الاتحاد العالمي لوكالات الأنباء
Union of OIC News Agencies
Union des agences de presse de l'OIC



الليغة الإسلامية العالمية
LIGUE ISLAMIQUE MONDIALE



La Charte de Djeddah sur la responsabilité des médias

Louange au Tout-Puissant : en respect et en concordance avec les principes du système médiatique, afin de valoriser cette profession, en conformité avec les chartes émises par les organisations internationales et les institutions professionnelles, par souci de respecter la liberté d'opinion et d'expression dans le cadre de sa légitimité civilisationnelle qui soutient la paix de notre monde et l'harmonie des sociétés.

Afin de garantir le droit de l'opinion publique à connaître la vérité, à accéder à l'information à travers des documents présentés en toute impartialité et objectivité, et non en se basant sur des interprétations fallacieuses qui faussent la transparence de ses informations et trompent la réalité.

En tirant bénéfice des expériences cumulées par les médias dans l'optique de jouer un rôle social bienveillant.

Afin de souligner la nécessité actuelle de créer une coalition internationale pour faire face à la désinformation des médias et améliorer la performance, la qualité du travail médiatique conformément aux normes de l'éthique du discours médiatique dans ses fondements et ses devoirs, les participants au Forum international (**Le discours médiatique international : les risques de désinformation et de partialité dans l'entretien de la haine et de la violence**) appellent l'ensemble des professionnels des médias du monde entier à adhérer à l'éthique sur laquelle s'accordent les valeurs médiatiques consensuelles, en tant que professionnel et de fait en tant que responsable médiatiquement parlant, loin de tout autre objectif qui pourrait altérer son noble message ; à ce titre ils confirment leur engagement envers ce qui suit :

- En respect de la dignité humaine, des valeurs morales communes et des droits de l'Homme, indépendamment de leur identité religieuse, nationale, ethnique ou autre, les orientations choisies doivent être respectées, tout en s'abstenant de diffuser tout ce qui pourrait porter atteinte aux droits d'autrui ou violer leur vie privée.
- Combattre les phénomènes négatifs et les mauvaises pratiques, ne pas appeler à propager le vice et la décadence morale, ainsi que tout ce qui nuit aux sociétés ou est incompatible avec le bon sens et les valeurs humaines universelles.

-
- Respecter les symboles religieux et nationaux des peuples et des nations, insister sur le fait que dénigrer les croyances religieuses et les valeurs sacrées ne correspond pas au concept de la liberté d'expression, mais constitue plutôt une exploitation immorale de celle-ci qui au final, n'est que provocation qui crée des hostilités, et attise les tensions.
 - Établir une culture de la différence éclairée, en respectant la diversité culturelle et sociale, en préservant la paix des sociétés et l'harmonie de leurs composantes, en consolidant leur coexistence, en contribuant à leur développement et tout en prenant en compte les normes scientifiques, objectives et éthiques dans la critique et le dialogue.
 - Considérer la haine à l'égard des musulmans ou toutes autres formes de haine et d'exclusion comme un exemple clair de racisme qui diabolise les autres et les exclut, sachant que cela repose sur une incapacité à interagir avec eux, ou encore à une incompréhension, de l'arrogance ; la haine dans certaines esprits démontre un manquement humaniste et moral.
 - Combattre les appels à la violence, à la haine et à la discrimination raciale, s'abstenir de publier tout ce qui entretient ou incite à l'extrémisme et au terrorisme, œuvrer pour combattre tout ce qui trouble la sécurité des nations et des sociétés, ou sème la discorde et incite à la guerre.
 - Bloquer les contenus liés à la violence et à la haine, être scrupuleusement prudent en ce qui concerne "le deux poids deux mesures" dans les analyses, faire attention à ne pas publier des informations offensantes ou insultantes envers les individus ou les communautés, condamner toutes les formes de mépris, et utiliser un langage correct et courtois, qui protège la dignité, révèle la vérité, garantit la coexistence et respecte tout le monde.
 - Traiter avec sensibilité et conscience les événements catastrophiques et tragiques, utiliser les contenus audios et visuels de manière professionnelle, veiller à ne pas offenser les victimes ou les personnes concernées en diffusant des détails blessants ou choquants.
 - Travailler en totale liberté, sans être soumis à des pressions ou à des influences sous toutes formes, ne pas exploiter l'influence ou l'autorité pour servir des intérêts personnels.

-
- Engager la responsabilité personnelle, en adhérant aux valeurs morales et sociales, ne pas utiliser de méthodes fallacieuses pour accéder à l'information, vérifier son authenticité, faire preuve de retenue de sorte à bien éclairer l'opinion publique en toute modération, sans exagération ou encore sans inciter à la haine et à la violence.
 - Bien saisir l'honneur sur lequel repose la profession dans le monde médiatique qui se base sur l'objectivité et l'impartialité dans la présentation des informations, de sorte à faire parvenir au public la vérité, sans équivoque, en toute impartialité et sans désinformation.
 - S'engager à utiliser des moyens légitimes pour obtenir des informations et pas des moyens contraires à l'éthique qui violent les droits d'autrui ou touchent à la vie privée.
 - Travailler avec des organismes de confiance et crédibles pour transmettre les informations, en tenant compte des droits d'auteur, vérifier l'authenticité et l'exactitude des informations présentées, ne pas inventer, plagier, falsifier, désinformer ou encore propager des rumeurs.

Le Forum a émis plusieurs recommandations :

- Créer une loi internationale unifiée qui régulerait l'éthique du travail médiatique et approuverait les réglementations qui détermineraient une pratique médiatique consciente.
- Créer des lois nationales et internationales pour dissuader toutes les formes de haine, comprenant la criminalisation des institutions médiatiques et des individus qui ne les respecteraient pas, dresser des listes officielles de leurs noms de sorte à les isoler du système médiatique digne de ce nom, en alertant sur les dangers qu'ils représentent pour la paix de notre monde et l'harmonie de ses sociétés.

-
- L'annonce du "Prix de l'Agence de presse islamique pour le professionnalisme des médias", décerné par l'agence à des organismes et institutions gouvernementaux et non gouvernementaux et aussi récompenser les personnes respectueuses des valeurs médiatiques.
 - Assurer la protection des correspondants des médias, criminaliser les agressions contre eux ou le fait de restreindre leur accès aux événements en ne laissant pas circuler librement.
 - Soutenir au niveau national et international tout ce qui fait progresser le message médiatique et aide à la sensibilisation de ses divers concepts et implications.
 - Améliorer le processus médiatique de sorte qu'il devienne un "soft power" au service des questions humanistes, qui soutient les peuples opprimés, aide à résoudre les conflits, renforce l'alliance civilisationnelle entre les nations et les peuples face aux concepts de haine ou encore à la théorie de l'inévitabilité du choc des civilisations.
 - Créer des observatoires nationaux et internationaux efficaces pour avertir des contenus haineux de sorte à se prémunir des dangers.
 - Appeler à l'adoption de "la Charte de Djeddah pour la responsabilité des médias" par les institutions médiatiques internationales, en tant que source de référence et document juridique pour connaître l'éthique du travail médiatique, contrôler sa pratique et présenter ses réglementations.

منتدى
الإعلام ودوره في تأجيج الكراهية والعنف
Les médias et leur rôle dans l'entretien de la haine et
de la violence

